



Sylvette DACHE - www.oneperformance.fr
Audit - Conseil – Formation QUALITÉ & RH

Formation GEPP Gestion des Emplois et Parcours Professionnels

Prérequis : aucun

sdache@oneperformance.fr

Public concerné : toutes fonctions

Délais : 2 semaines dès la signature du devis

Modalités : dans vos locaux ou en distanciel

Nombre de participants maxi : 8 personnes

Durée : 2 jours soit 14 heures

Tarif : 1900 € net de taxe

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- comprendre les outils et méthodes mis en oeuvre pour le développement des ressources humaines
- Mettre en oeuvre une GEPP

Méthodes mobilisées

Support power point, documents, exercices, partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis par un questionnaire
- Enquêtes satisfaction stagiaire et entreprise
- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation individuelle

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : si vous êtes porteur d'un handicap, contactez-moi pour étudier les possibilités d'adaptation de la formation

Formatrice : Sylvette Dache, consultante et formatrice en organisation du travail et développement des ressources humaines, maîtrise du Référentiel National Qualité - Qualiopi, normes ISO 9001, ISO 26000, EFQM expérience de responsable Qualité et RH

Note de satisfaction stagiaires : 9,7/10

Contact/référent handicap :
Sylvette DACHE – 06 48 80 96 41

Programme

1. Le développement des compétences : un enjeu stratégique pour les entreprises

- La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels : déterminer les compétences nécessaires selon le contexte et la stratégie de l'entreprise
- Les fiches de poste : responsabilité, autorité, savoir-faire, savoir, savoir être
- La cartographie des compétences et des polyvalences : écart entre les compétences requises et les compétences réelles
- Le plan de développement des compétences
- Les indicateurs RH

2. Le management des connaissances

- Identifier les connaissances nécessaires pour être efficace dans sa fonction
- Les risques de perte de connaissances
- Les moyens de transmission des connaissances
- L'importance de la communication

3. La législation applicable

- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Entretiens professionnels
- Financement des formations

4. Attirer et fidéliser les collaborateurs

- Les besoins et attentes du personnel
- Valoriser l'attractivité des postes
- Impliquer et fidéliser les collaborateurs
- Les entretiens individuels

08 /12/ 2024